

INFORMATION DU CORPS MÉDICAL AUX **AUREILLOIS**

Dans le cadre de la situation sanitaire liée à l'épidémie de coronavirus et afin d'assurer une meilleure prise en charge des patients et la protection de tous, le

Docteur LLORENS réaménage les modalités de consultation.

A partir du **lundi 23 mars 2020**, la réception des patients sera organisée sur 2 lieux distincts :

1/ Salle du Récati, mise à disposition par la mairie. Entrée par la Rue des Bergeries.

CONSULTATION DÉDIÉE AUX PERSONNES PRÉSENTANT DES SIGNES INFECTIEUX :

- fièvre
- toux
- maux de gorge
- maux de tête
- courbatures

Mais également,

- nausées
- vomissements
- diarrhée
- ...

DU LUNDI AU VENDREDI, de 16h à 19h

2/ Pour **TOUTES LES AUTRES CONSULTATIONS**, celles-ci se dérouleront dans l'actuel cabinet médical (Chemin Saint Pierre), mais **UNIQUEMENT le matin de 8h à 11h.**

Nous vous remercions de vous conformer rigoureusement à ces nouvelles dispositions.